



Evaluation de l'action d'information / sensibilisation des entreprises: « Objectif 2000 entreprises »

Synthèse de l'impact de l'action auprès
des entreprises



Objectif de l'évaluation :

- Evaluer l'impact auprès des entreprises bénéficiaires de l'action d'information/sensibilisation par 2 approches complémentaires : une enquête qualitative (étude de notoriété) et une enquête statistique (étude d'impact).



L'action évaluée en quelques points:

- **Cible prioritaire :**
les entreprises de 20 à 50 salariés n'employant aucun TH.
- **Objectifs :**
informer et sensibiliser 2000 entreprises en l'an 2000 pour faire progresser le quota d'emploi des TH au sein des entreprises ciblées.



L'action évaluée en quelques points:

- Moyens:
 - entretiens en face à face avec les dirigeants des entreprises ciblées pour :
 - apporter aux entreprises une information claire sur les obligations d'emploi des TH résultant de la loi de 1987,
 - présenter l'offre de service adéquate pour permettre la mise en œuvre d'un projet d'insertion de TH.
 - Relayer la demande de l'entreprise à l'opérateur concerné par la demande.



1. Les résultats de l'enquête de notoriété auprès des entreprises visitées



Quelques constats issus de l'enquête de notoriété auprès des entreprises visitées

- **Méthodologie :**
 - 29 entreprises choisies : choix d'entreprises par les chargés de mission MEDEF puis complément par un choix aléatoire dans la base de données régionale des entreprises visitées du MEDEF.
 - Le nombre d'entreprises interrogées par département est proportionnel à la taille du département dans la région et au nombre d'entreprises visitées.
 - Le choix a été également fonction de la date de visite des chargés de mission avec un équilibre entre l'année 2000 et l'année 2001.



Constats issus de l'enquête de notoriété auprès des entreprises visitées

- Dans l'ensemble les personnes interrogées gardent un bon souvenir de la visite sans retenir forcément le contenu de la visite : « Sur les travailleurs handicapés ».
- Elles mettent en avant le fait qu'elles sont souvent démarchées.
- Elles attendent du « sur mesure » (en terme de conseil, de maintien, d'intégration... et un suivi).



Constats issus de l'enquête de notoriété auprès des entreprises visitées

- En terme de souvenirs « spontanés », les personnes interrogées citent :
 - l'importance de la problématique du maintien dans l'emploi ;
 - la difficulté à trouver des travailleurs handicapés qualifiés.
- En terme de souvenirs « assistés », les points suivants sont cités :
 - le réseau d'opérateurs sans pouvoir le décrire ;
 - le calcul de la cotisation ;
 - l'intérêt d'employer des travailleurs handicapés.



Constats issus de l'enquête de notoriété auprès des entreprises visitées

- Elles sont souvent dans une réflexion court terme donc en phase avec un besoin immédiat.
- Les dispositifs et réseaux de partenariat leur semblent compliqués et peu lisibles.
- Ils ne connaissent pas forcément CAP EMPLOI avant la visite.
- Elles souhaitent un interlocuteur unique et une régularité dans la relation.
- Les personnes interrogées sont souvent convaincues de l'intérêt de travailler avec des travailleurs handicapés et déclarent l'avoir souvent été avant la visite d'info/sensi.



2. Les résultats de l'étude d'impact auprès des entreprises visitées



D'autres constats issus de l'étude d'impact auprès des entreprises visitées

- Rappel méthodologique :
 - 484 entreprises interrogées en Rhône-Alpes, soit un peu plus de 10 % des entreprises visitées.
 - Les entreprises interrogées sont celles qui ont été visitées par le porteur de l'action en 2000.
 - Les entreprises ont été choisies aléatoirement à partir des fichiers communiqués par le porteur de l'action.
 - La personne interrogée est la personne rencontrée.



D'autres constats issus de l'étude d'impact auprès des entreprises visitées

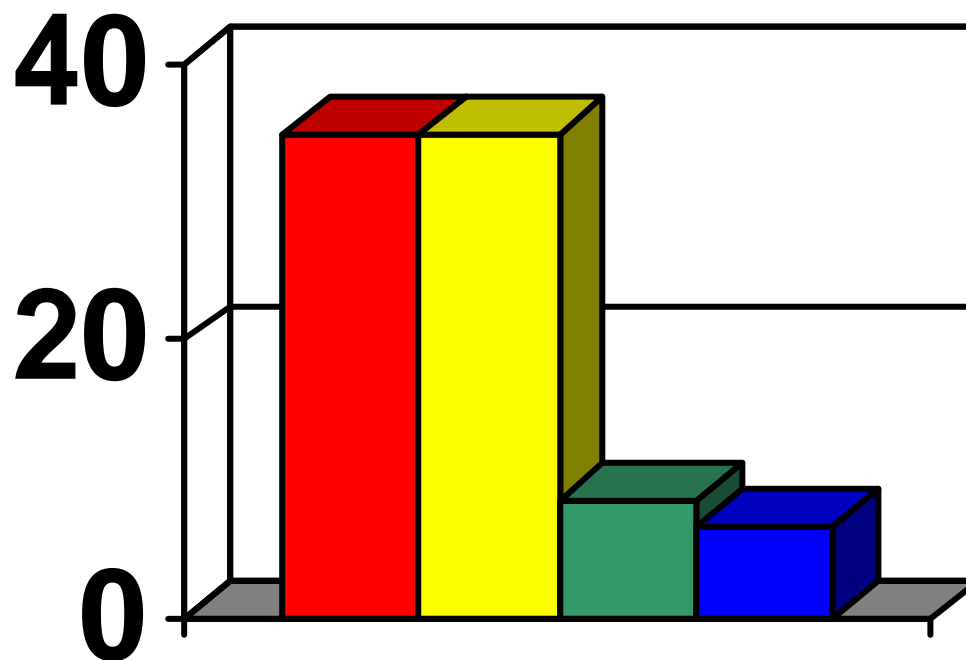
• Caractéristiques de l'échantillon

- 50 entreprises dans les départements 01, 07, 26, 38, 42, 69, 74, Handibat.
- 49 entreprises dans le département 73 et
- 35 entreprises visitées par Ralia.
- 49% des entreprises avaient déjà au moins 1 travailleur handicapé dans leur effectif
- 55 % d'entreprises entre 20 et 50 salariés.
- 28% des entreprises déclarent remplir leur quota de travailleurs handicapés.
- 60% de dirigeants ou de responsables ressources humaines rencontrés.



D'autres constats issus de l'étude d'impact auprès des entreprises visitées

- **Caractéristiques de l'échantillon**
 - Secteurs d'activité des entreprises interrogées :



- **Entreprises industrielles**
- **Entreprises tertiaires / services**
- **entreprises du bâtiment**
- **entreprises agro-alimentaires**



D'autres constats issus de l'étude d'impact auprès des entreprises visitées

- L'impact des visites :
 - un taux de mémorisation des visites relativement élevé:
 - 45% en spontané
 - 56% en assisté
 - un taux de mémorisation d' «Objectif 2000 entreprises» relativement faible (64% des entreprises n'en ont jamais entendu parler).
 - 71% des entreprises interrogées déclarent que cette visite était la première. Cela montre bien l'action de «défrichage» des chargés de mission MEDEF.
 - Les visites sont jugées utiles pour 84 %.



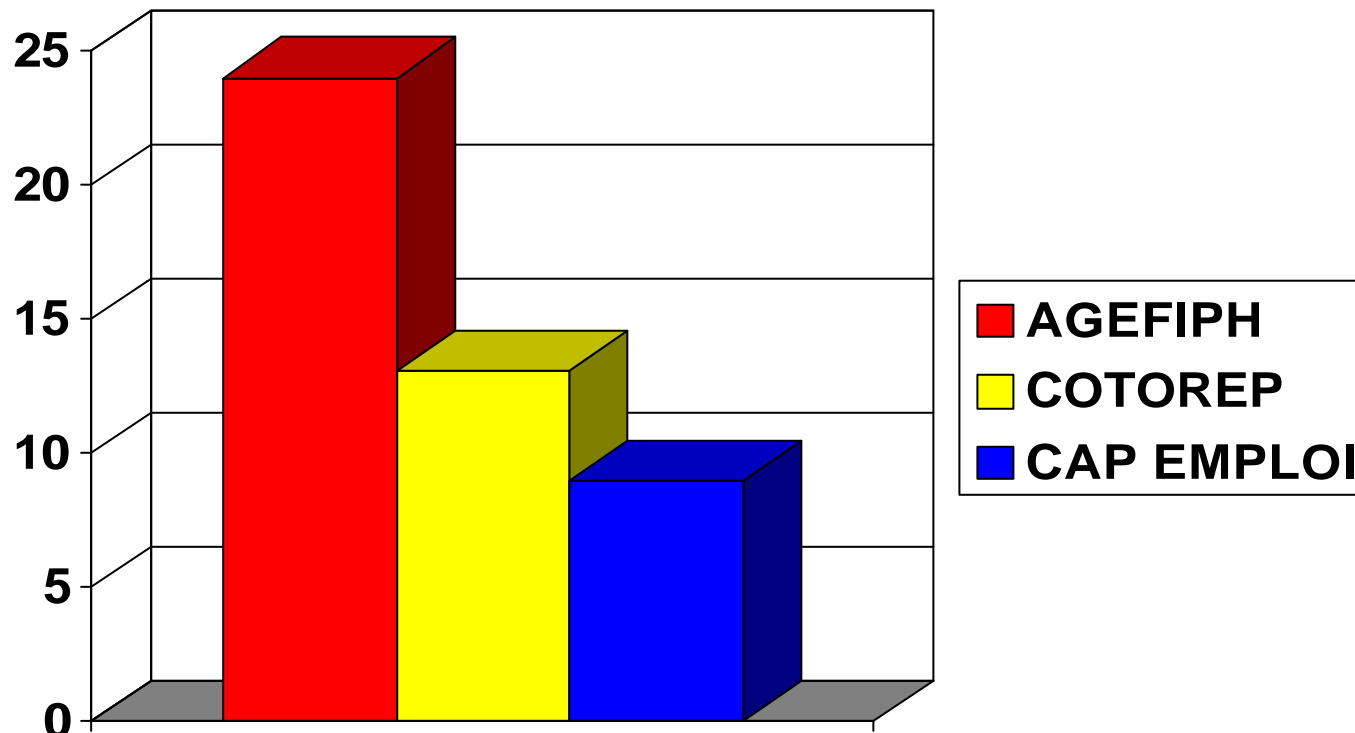
D'autres constats issus de l'étude d'impact auprès des entreprises visitées

- L'impact en matière d'information est plutôt limité
 - 62% des entreprises déclarent ne pas connaître suffisamment la loi de 1987
 - 54% des entreprises déclarent ne pas connaître suffisamment les dispositifs d'insertion malgré les visites.



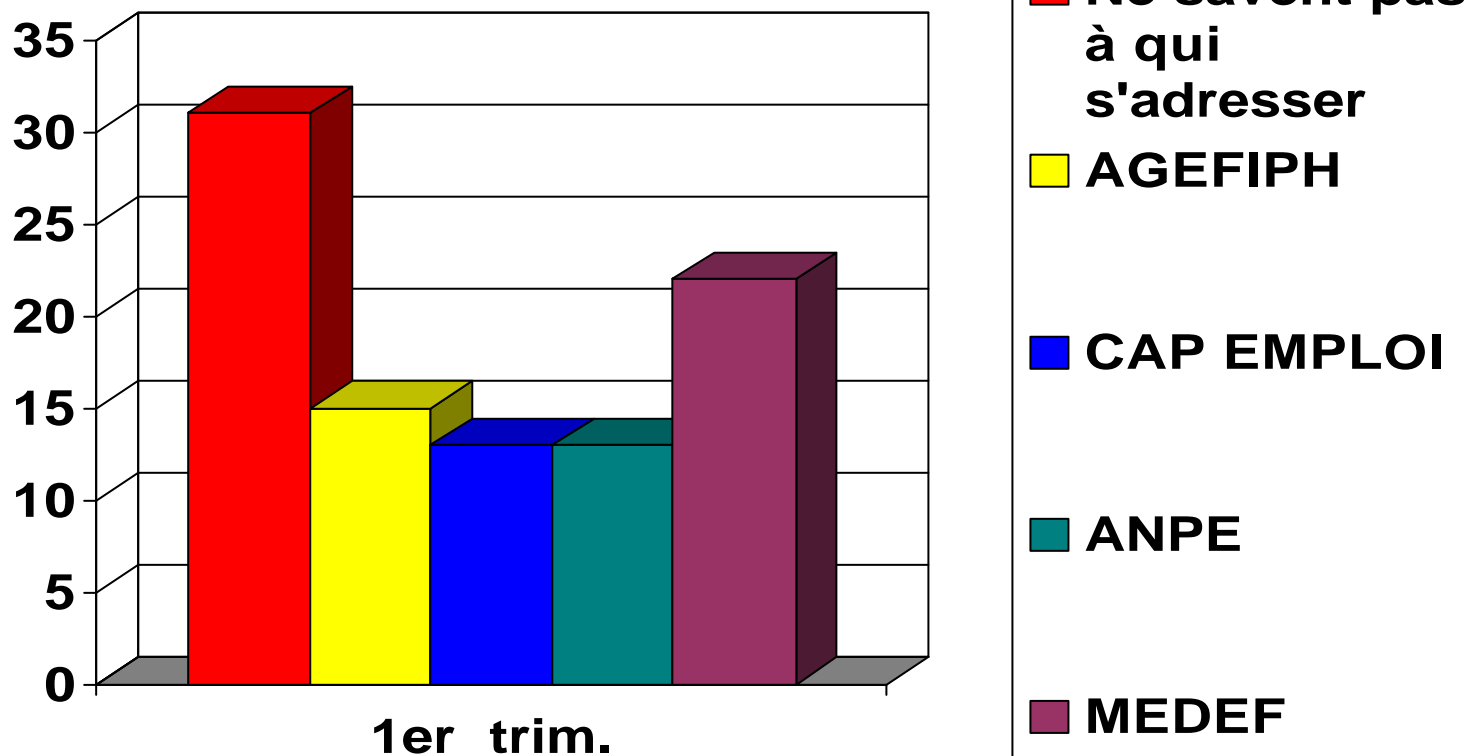
D'autres constats issus de l'étude d'impact auprès des entreprises visitées

- L'impact en matière d'information est plutôt limité
 - Les acteurs de l'insertion des travailleurs handicapés sont peu connus. En spontané, les entreprises citent:



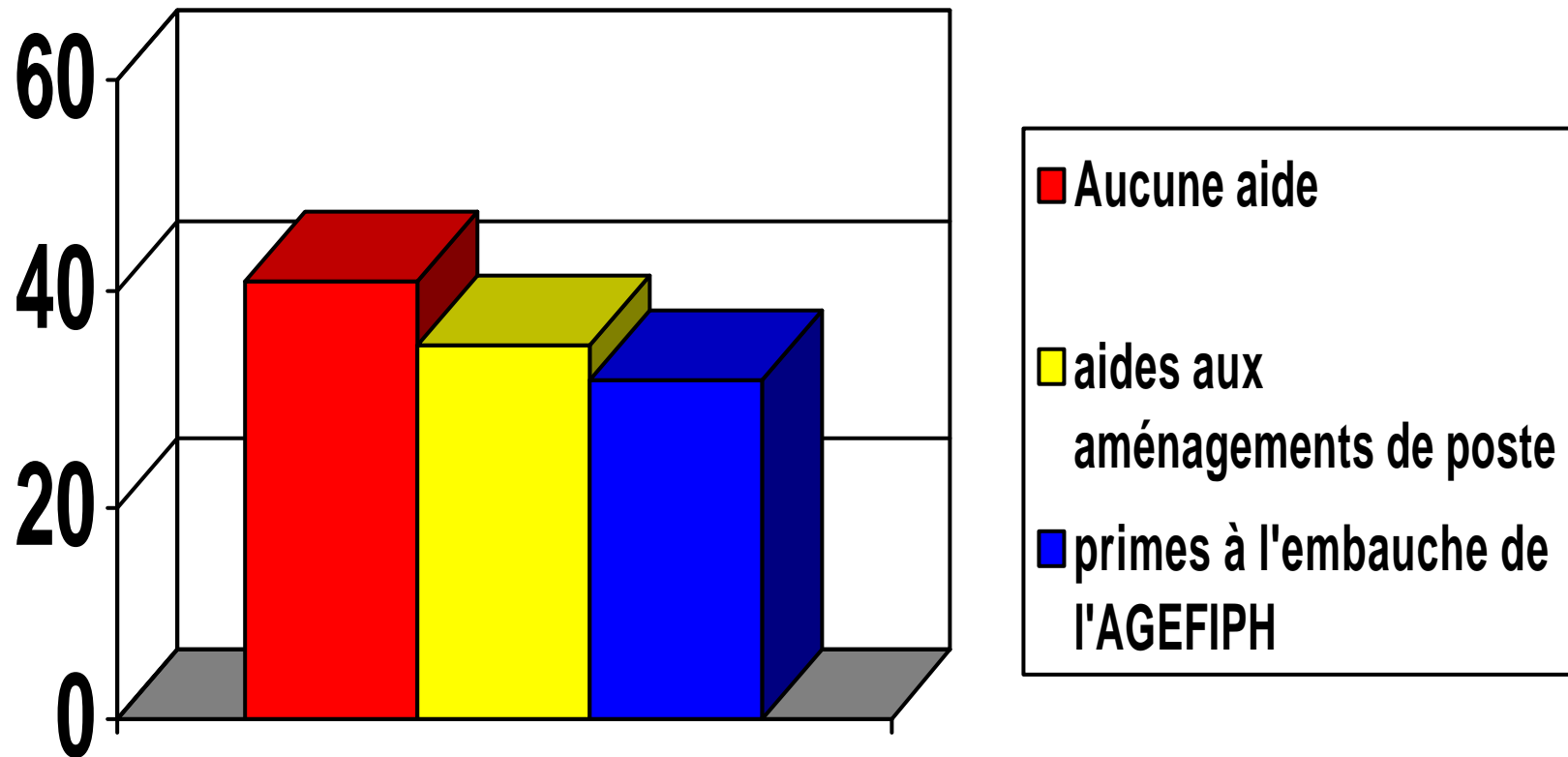
D'autres constats issus de l'étude d'impact auprès des entreprises visitées

- L'impact en matière d'information est plutôt limité
 - Pour le recrutement futur d'un travailleur handicapé, les entreprises s'adresseraient à:



D'autres constats issus de l'étude d'impact auprès des entreprises visitées

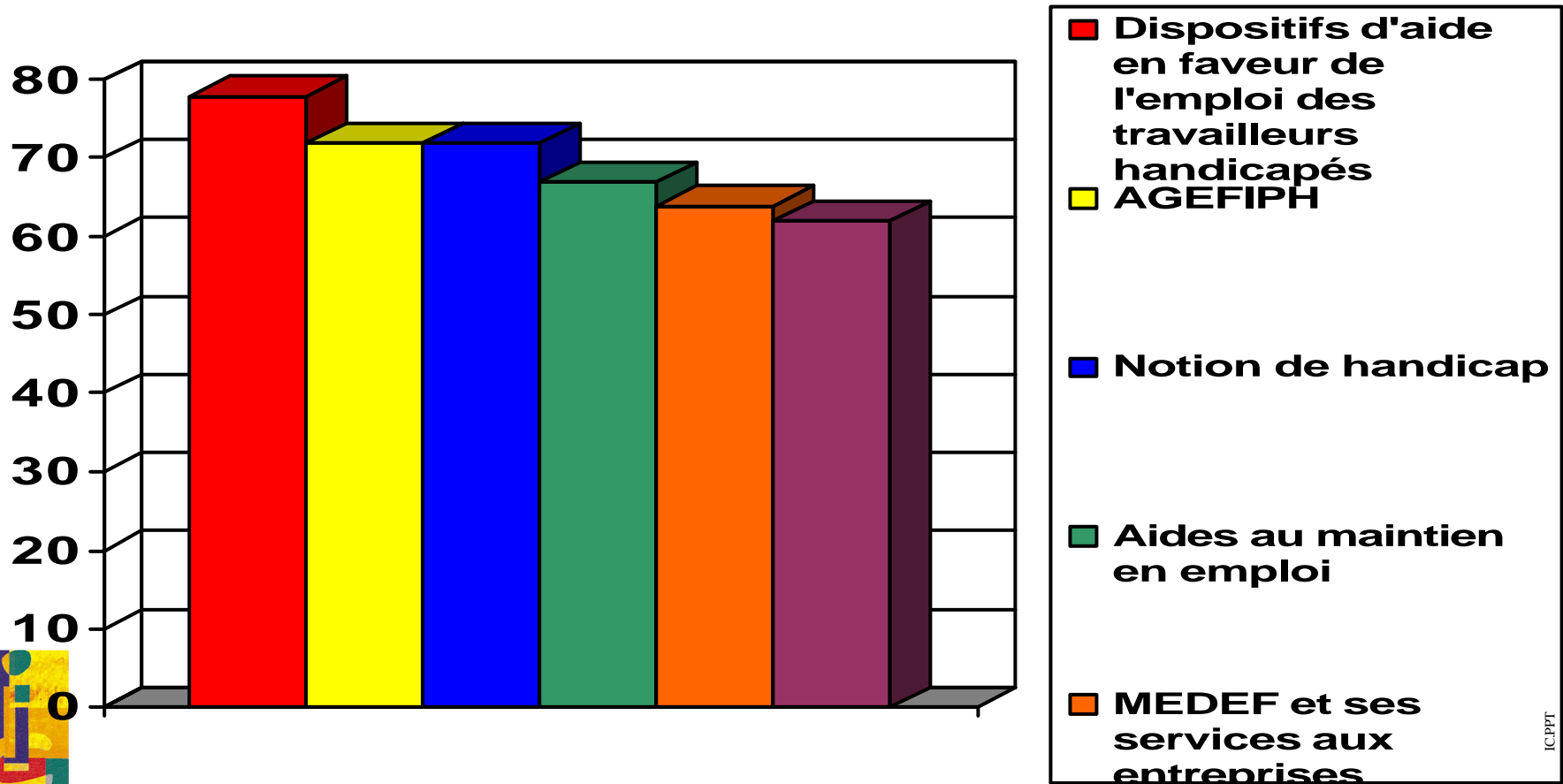
- L'impact en matière d'information est plutôt limité :



D'autres constats issus de l'étude d'impact auprès des entreprises visitées

L'impact en matière d'information est plutôt limité

- En terme de souvenir assisté, les entreprises se souviennent que cette rencontre leur a permis de mieux connaître :



D'autres constats issus de l'étude d'impact auprès des entreprises visitées

- Un impact limité en terme de sensibilisation
 - 64% des entreprises qui se souvenaient de la visite, déclarent ne pas avoir modifié sa représentation du handicap.
 - 60% des entreprises déclarent ne pas avoir modifié sa perception de «l'employabilité» des travailleurs handicapés.



D'autres constats issus de l'étude d'impact auprès des entreprises visitées

- Un impact limité en terme de sensibilisation
 - En cas de recrutement, 53 % des entreprises sondées seraient prêtes à embaucher un travailleur handicapé.
 - Cependant les freins classiques à l'embauche des travailleurs handicapés demeurent dans l'ensemble des entreprises sondées, la nature des postes dans l'entreprise (82 %) et la polyvalence des salariés (62 %).



D'autres constats issus de l'étude d'impact auprès des entreprises visitées

- Les attentes des entreprises :
 - **Les actions à privilégier** : favoriser le maintien en emploi proposer des travailleurs handicapés correspondant aux besoins de l'entreprise, faire connaître les aides financières et techniques, mieux faire connaître la notion de handicap.
 - **Les moyens d'actions privilégiés** : les rencontres entre employeurs avec des exemples concrets, les interventions et le conseil aux entreprises et loin derrière les actions de communication dans la presse.



D'autres constats issus de l'étude d'impact auprès des entreprises visitées

- Les attentes des entreprises
 - En cas de visites, **les interlocuteurs privilégiés** par les entreprises :
 - un chargé de mission spécialiste des métiers de votre branche professionnelle (58 %).
 - un spécialiste de l'insertion professionnelle des TH (29 %).
 - un chargé de mission issu d'une organisation patronale (9%).

